

REUNION du 17 septembre 2020

Convocation : le 10 septembre 2020, le Conseil Municipal de Burdignin a été convoqué pour le jeudi 17 septembre 2020 à 20h00.

Ordre du Jour :

- Désignation d'un référent sécurité routière
- Désignation référent CNAS (centre national des actions sociales : 1 élu et 1 délégué du personnel)
- ONF : Programme coupe de bois 2021
- Personnel : prime exceptionnelle COVID
- Virement de crédit pour dépense imprévue
- Désignation commissaires de la commission communale des impôts directs : 12 ont déjà été désignés mais la Préfecture en demande 12 supplémentaires.
- DIF : Droit individuel à la formation des élus
- Recours de la préfecture sur la délibération des deux délégués communautaires
- Subvention cantonale
- Chemin rural « Route des Virolets »
- Adhésion COFOR
- Questions et informations diverses

Le Conseil Municipal s'est réuni en séance publique le jeudi 17 septembre 2020, 20h00, sous la présidence de M. Pierre Chautemps, Maire de Burdignin

Etaient présents : Annie Bel, Philippe Donche, Christian Nambride, Katia Dupraz, Marianne Carrier, Mickaël Desalmand, Stéphanie Falcone, Erick Dupuit, Christine Billieux, David Frapsauce, Carole Venant, Jean-Philippe Thévenod, Alexandre Rosay, Hélène Duvillard.

Le compte rendu de la précédente réunion est approuvé par tous les conseillers présents
Secrétaire de séance : Hélène Duvillard

■ Désignation d'un référent sécurité routière :

Le conseil municipal désigne Stéphanie Falcone en tant que référente sécurité routière.

■ Désignation référent CNAS :

Deux délégués (un élu et un agent) doivent représenter la collectivité au sein des instances du CNAS. Carole VENANT et Nathalie AILLOUD ont été désignées.

■ ONF : Programme coupe de bois 2021 :

L'ONF a fait une proposition de coupes pour 2021, à savoir la parcelle L. Le conseil municipal valide cette proposition et demande à l'ONF ou aux entreprises en charge des coupes de prévenir la mairie avant la réalisation de chaque travaux.

■ Personnel : prime exceptionnelle COVID :

Le conseil municipal donne un avis favorable à l'attribution d'une prime COVID pour le personnel communal ayant travaillé pendant la période de confinement.

■ Virement de crédit pour dépense imprévue

Le conseil municipal autorise le virement de crédit en section de fonctionnement pour faire face à une dépense imprévue :

- Chap.022 : - 6500.00 euros
- Chap.673 : + 6500.00 euros

■ Désignation commissaire de la commission communale des impôts directs :

Pour compléter la délibération du 30 juin 2020, la Préfecture demande de désigner à nouveau 6 commissaires titulaires et 6 commissaires suppléants soit 12 au total pour que la préfecture désigne elle-même les 12 (6 titulaires et 6 suppléants) qui feront partis de la commission communale des impôts directs. 12 élus ont été rajoutés à la liste.

■ DIF : Droit individuel à la formation des élus :

Le conseil municipal émet un avis favorable à la possibilité de formations des élus et de prévoir le montant nécessaire au budget 2021 (2% du montant des indemnités des élus)

■ Recours de la préfecture sur la délibération des deux délégués communautaires :

A la demande de la préfecture, le conseil municipal retire la délibération portant sur la désignation des délégués communautaires. Celle-ci étant d'office et ne nécessitait pas de délibération.

■ Subvention cantonale :

Le conseil délibère favorablement pour permettre au Maire d'effectuer des demandes de subventions sur les fonds cantonaux du conseil Départemental pour :

- Changement des fenêtres de la Fruitière pour un montant de 25 892 euros HT
- Acquisition de nouvelles chaînes pour le tracteur communal d'un montant de 1 709 euros HT

■ Chemin rural des Tattes (route des Virolets) :

Monsieur Pasteur a demandé à la commune si elle pouvait lui céder le chemin dit des Tattes qui se trouve enclavé entre ses deux parcelles.

Pour effectuer cette démarche, Monsieur le Maire informe ces conseillers qu'il faut passer par une enquête publique pour déclasser les chemins ruraux.

■ Adhésion COFOR :

Le conseil municipal vote l'adhésion à l'association COFOR (Association des communes forestières) à la majorité (14 pour et 1 contre)

■ Questions et informations diverses :

*Prévision de remettre en état le chemin « chez Musard » par le Cantonnier.

*Réglementation de la route forestière : le conseil demande à la commission environnement de faire plusieurs propositions.

*La commission information se rapproche du président de la société de chasse pour que soit précisé les jours et heures de chasse sur la commune. Cette information sera mise sur le site.

*La commission travaux se rendra à la Fruitière pour constater l'état des volets.

Le conseil municipal s'interroge sur l'installation d'un panneau lumineux à l'entrée du village étant donné le prix élevé de celui-ci.

*Le conseil municipal prend acte du début des travaux du SRB (travaux d'assainissement) à Carraz : la circulation sera alternée jusqu'en fin d'année.

Fin de la réunion à 22h